

Rêve d'Amour

Dans le mouvement que fit vers Jean Réal, Mme de Neste, la traîne de sa robe, en s'enroulant autour de ses pieds, mit comme un piedestal à sa mince silhouette érigée au milieu du salon clair. Et elle dit : — Je ne vous aime pas, mon ami, parce que je ne vous aime pas. Non, le mariage ne m'a point désillusionnée de l'amour. Pourquoi l'avez-vous rencontré, je ne l'ai point rêvé. Il ne m'a paru que plus merveilleux au contraire, de m'être refusé. La musique fut la langue qu'il parlait à mon cœur, le rêve des poètes en remplissant ma pensée. Et pour tout dire, je l'aime. — Qui ? — Oh ! rassurez-vous ! Ce n'est qu'un rêve, et celui que j'aime, je ne l'ai jamais vu, ni, sans doute, me le verrai jamais !

— Elle fit un pas, comme entraînée vers sa chimère, puis elle se tut, pensive, ses mains tombantes réunies l'une à l'autre et le front penché. Réal, avec un petit souffle, se détacha. Ses regards qui erraient vers sa chimère, puis elle se tut, pensive, ses mains tombantes réunies l'une à l'autre et le front penché. Réal, avec un petit souffle, se détacha. Ses regards qui erraient vers sa chimère, puis elle se tut, pensive, ses mains tombantes réunies l'une à l'autre et le front penché.

— Ce sont là des choses qu'on écrit lorsqu'on a vingt ans. Quelquefois même on le pense ! Un sourire, que nuançait une pitié indulgente, arrêta sur les lèvres de Mme de Neste une protestation naissante. Réal, d'ailleurs, prenait un congé brusque, et, silencieuse, elle l'accompagnait. D'abord, il parut à Jean Réal que seule la fuite, quelque lointain voyage pouvait apporter quelque apaisement à la violence de sa désillusion. Il s'y préparait lorsqu'une lettre lui parvint, transmise par son éditeur. Il la froissa, l'ayant ouverte, avec un geste de dépit. "Rêve d'amour" en core ! La raillerie le poursuivait, car voici qu'à ses vers, un cœur de femme avait battu, qu'un cerveau s'était enflammé. Une inconnue lui criait son admiration et son émoi ! Il haussa les épaules. Quelque malade ! Une folle !..... Il ne déchira pas la lettre, pourtant, et en reprit la lecture. L'écriture était élégante. La jeunesse et la distinction de la femme s'y révélaient par des indices certains. Insensiblement, il croula sur la pente d'une tentation, et à son soin de s'appuyer sur une pensée amie, dans l'attente d'une diversion à sa douleur ? Même, l'espoir se leva de se guérir de son amour par un autre amour. Il répondit.

D'autres lettres suivirent. Une idylle romantique, absurde, dont il se moquait lui-même, commençait. Et bientôt, il se plut au jeu, s'y jeta éperdument. En même temps qu'il répandait dans ses lettres toute la douloureuse ferveur de son amour, il se laissait aller à parer l'inconnue de charme et de beauté. Le mystère la poétisa. Les sentiments qu'à son tour elle exprimait lui firent des yeux de tendresse que traversaient des flammes ; la grâce de ses pensées s'épanouit en frais sourires à sa bouche, en roses sur son teint ; et l'harmonie de ses phrases, déployées comme des robes à traîne que rehaussaient de la dentelle et des rubans, lui rendaient précieuse et magnifique sa forme ignorée qui peut-être incarnait l'oubli et la revanche des souffrances passées. Après des semaines, le jour vint où ils durent se connaître, et le parc Monceau fut élu pour une rencontre par un matin de mai. Réal, de nouveau, se jugea puéril, lorsqu'il se vit près de la petite pièce d'eau dans laquelle se mirait une colonnade. Au devant de quelle aventure banale ou stupide était-il venu ? Quelle femme allait lui apparaître ? Jolie ? Laide ? Quelle raillerie lui réservait encore le destin ? Ou quelle minute grave était près de sonner dans sa vie ? Il attendit. Des nappes de soleil tombaient parmi l'eau blonde, entre les arbres. Un jardinier traînait une lance dans une allée. Au loin, sur les corbeilles éclatantes, sur les gazons ras où parfois surgissaient le blanc d'un marbre, des jets pulvérisés s'insaisissaient de menus arcs-en-ciel. Une vie jeune et fraîche animait le matin parfumé qui déjà portait dans ses flancs, pareil à du bonheur à venir, le midi somptueux. La mystérieuse image y flotta, fugitive, insaisissable. Elle participait de la beauté des fleurs et des marbres, de la splendeur des vers sonores. Elle se créa de souvenir et de rêve, et la pensée indéchiffrable de Mme de Neste la baigna de son reflet, y mêla par instants le sourire doux et triste de la jeune femme et son regard de songe. — Un pas, cependant, fit critier le sable. Le cœur de Réal battit avec force, puis s'arrêta. Boulevard, il s'écria, les mains tendues : — Vous ! Vous !

LE SORT

Contes ironiques

... Décidément, au yeux du concierge de la villa, Mme Brouille avait lancé comme une sorte de prophétie, en quittant le pavillon IV, dont la grille, embroussaillée de climats, pelucheuse, s'attristait, depuis deux ans, du même écriture, lavé par les pluies et vainement inuiteur : "A louer." En quittant le pavillon IV, où s'était étendu doucement M. Brouille, la veuve Brouille avait menacé, d'un parapluie vengeur, la maisonnette de deuil et le concierge, chargé de la location. "Vous ne la louerez pas de sitôt... C'est moi qui vous le prédis !" Et elle avait jeté, eût-on dit, un sort, du bout de son parapluie en silésienne défraîchie, contrastant avec le crêpe neuf du voile encombrant dont se nimbent, d'ordinaire, les épouses éplorées. Et, de fait, depuis deux ans, le préposé au remplissage du pavillon IV avait vainement promené des théories de visiteurs à travers les six pièces nues et muettes, empêchant le "renfermé". En pure perte, trois fois par jour de puis deux ans, il avait vanté l'eau sur l'évier et fait judicieusement remarquer que les pièces ne se commandaient point ! Son éloquence apprise ne commandait même pas l'attention, et les théories de visiteurs passaient et ne demeuraient pas. Décidément, Mme Brouille avait jeté un sort, du bout de son parapluie, et le concierge, forte tête qui en avait ri d'abord, ne riait plus. L'accomplissement trop véridique de la prophétie, prise d'abord pour une plaisanterie, le tarabustait, et la cause de la colère vengeresse de la veuve irritée, drôle au début, prenait, avec l'éloignement, un caractère abusivement macabre. Oui, oui, c'était à cause de la couronne ! L'affaire ennuyeuse de la veuve, qui avait manqué d'amener les plus graves complications dans l'ordre et la marche du cortège, au moment du départ définitif du pauvre M. Brouille pour un monde meilleur ! La couronne — la couronne reconnaissante — en résumé — de Mme Brouille, désormais veuve !... La bonne prétendant l'avoir déposée le long de la grille. Toujours est-il qu'au moment psychologique qu'on bernique ! on ne l'avait plus retrouvée. Et M. Brouille était parti sans couronne. Evidemment, ce n'était pas la faute du concierge de la villa. Et c'était à lui, pourtant, que la veuve dans sa désolation son aveuglement et sa rancune spontanée, avait fait supporter tout le poids de l'événement maleconcoeur, y compris le faix de sa malédiction pareille à un présage de sorcière bourgeoise. Vous ne la louerez pas de sitôt, votre maison. C'est moi qui vous le prédis ! Et, de fait, depuis deux ans... Le brave gardien désespérait. Il en eût payé sans marchander dix de sa poche, de couronnes, pour conjurer le sort ! Mais on ne discute pas avec le sort. Or, un jour de printemps — avant la lettre — un jour pluvieux et mou, dont le principal mérite est d'en faire souhaiter de plus gais, des visiteurs se présentèrent — après tant d'autres. Pas plus à ceux-là qu'aux autres, pensa le gardien, je n'arriverai à coïncider le pavillon IV ! C'était un couple timide, gêné dans les entournures. Ils examinèrent la maison, du grenier aux caves, firent ouvrir les fenêtres, fonctionner les robinets d'eau, etc. Bref, ils se consultèrent d'un regard, comme honnêtes, se dirent des mots vagues, entre les dents... des mots sourds qu'à la rigueur on eût pu prendre indifféremment pour des gros mots ou pour des gentilleses : "Ça te plaît ? — Ça me plaît ! — Eh bien ! arrête le, quoi !... Le gardien n'en revenait pas. Il était, d'avance, si résigné au fiasco, que la réussite le surprit, le stupéfit, — au lieu de lui plaire, l'ignora. Il roulait des yeux idiots qui semblaient dire : "Mais quels drôles de pistolets êtes-vous donc, pour louer un pavillon que je ne peux pas louer, depuis deux ans... et sur lequel Mme Brouille a jeté un sort ? " Voulez-vous me montrer les placards ? insinua la dame qui était du couple, suivant l'usage, la plus séduisante moitié. Le concierge se gratta la tête. Les placards ? Ben, oui ! il ne les avait jamais ouverts. Où donc étaient les clés ?... Il les trouva, enfin, toutes rouillées sur le fourneau de la cuisine... fit jouer difficilement les serrures. Après un placard, c'était le tour d'un autre. "Et celui-ci ? Et celui-là ?" insistait méticuleusement la petite dame. Celui-là ? c'était le grand placard, sous la cage de l'escalier. Le concierge usa de ruses pour le péner. "Oh ! oh ! se prit à rire le couple. — Saprotte ! s'ébahit le concierge, en reculant d'un pas. La couronne ! Sur le ruban violet d'une respectable largeur, en lettres dorées, se détachait le témoignage de Mme Brouille : "A louer. A mon mari, sa veuve inconsciente..." Et le couple riait toujours. "Ça ne vous em-

LA

Belle Agustina

En commémoration du siège de Saragosse, un décret du gouvernement espagnol vient de décréter la "Ville Immortelle". Cependant, c'est pacifiquement que les Espagnols célèbrent le centenaire de la résistance fameuse de Saragosse, et par un bel exemple, ils ont choisi cette date pour attester l'oubli des anciennes haines et l'amitié actuelle. Un des ministres de la France est allé la représenter à ces manifestations. Ce siège où les adversaires en présence montrèrent un égal courage et une égale ténacité, fut extraordinairement meurtrier. Les femmes elles-mêmes prirent part à la lutte. Et voici, sur une héroïne espagnole, les souvenirs, écrits avec une plaisante variété, d'un combattant de jadis, le capitaine Billon. La superbe Agustina, douée d'une taille de déesse, d'une beauté incomparable, d'une énergie à toute épreuve, n'était qu'une fille de basse origine, mais dont l'âme et le courage ennoblaient la naissance. Sa présence partout redoublait l'ardeur des assiégés. Un jour, l'indomptable créature servait les combattants d'une batterie de la Portilla. Tous venaient d'être tués ; on ne trouvait plus d'artilleurs. Les soldats, frappés de terreur, refusent de servir les pièces. Sans hésiter, Agustina franchit le monceau de cadavres qui la sépare de la batterie, met le feu aux canons, saute sur un affût, et là, exposée au plus imminent danger, faisant honte aux hommes, elle invoque Notre-Dame du Pilar et jure solennellement de ne quitter ce poste que morte ou suppléée. Cette rare intrépidité rend le courage aux défenseurs de la Portilla, et la résistance se réorganise, plus furieuse que jamais. Depuis ce jour, l'héroïne de Saragosse a porté un bouclier d'honneur brodé sur sa manche et recevait la solde d'un artilleur. J'ai eu l'occasion de voir de bien près cette étonnante jeune fille. Elle était ravissante, sous son costume pittoresque, moitié féminin, moitié viril, — mais je n'essayerai pas d'en faire le portrait, la tâche est au-dessus de mes moyens. Qu'on sache seulement qu'en créant cette merveille le ciel avait épuisé en elle toutes ses ressources de beauté, de délicatesse et de vigueur. Ma rencontre avec elle eut lieu dans une maison du Coso, au moment où s'y produisait, comme cela arrivait à chaque instant, une bagarre entre Espagnols et une quinzaine de nos grenadiers venus là dans l'espoir de quelque riche butin, ou seulement peut-être par bravade. Ceux-ci allaient passer un mauvais quart d'heure, quand ma brusque arrivée, en tête de mes voltigeurs, changea la face du combat. Déjà Agustina intimait l'ordre aux grenadiers de mettre bas les armes ou de mourir, lorsqu'un de mes caporaux la saisit à la gorge pendant que tombaient, sous une vive décharge, une partie de ses hommes, et que le reste disparaissait. Pâle de colère et de surprise, immobile mais toujours superbe, Agustina m'interpelle d'un ton altier, où se mêlait pourtant quelque douceur : "Faites de moi, dit-elle, ce que vous plaira, mais "per dios !" si vous avez du cœur, ne livrez pas à la brutalité de vos soldats, l'héroïne de la Portilla, la protégée de Notre-Dame del Pilar. Je sais que je suis belle et vos yeux me le disent assez ; mon honneur et ma vie sont en péril, faites que ce ne soit que ma vie. Cependant, ajouta-t-elle avec un coup d'œil rapide autour d'elle... "Veremos !" (nous verrons). Je la rassurai de mon mieux dans cette situation critique, puis, très ému, presque sincère, j'ajoutai : "Voulez-vous être ma femme ? C'est le seul moyen d'éviter ce que vous devez. — Alors, s'écria-t-elle vivement, je ne serais plus la protégée de Notre-Dame del Pilar !... Encore si la paix était faite... Mais, à d'autres ! vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites. Je vous dois beaucoup : la vie pour sûr, l'honneur peut-être, vous êtes loin de me déplaire quoique Français, je vous le dis avec franchise, mais l'astuce de vos discours me donne une folle envie de vous fuir avec ou sans votre permission, sans attendre la nuit." Elle était tout près de moi, son visage calme et souriant s'illumina soudain, on eût dit qu'elle priait : "O Vierge del Pilar ! s'écria-t-elle en me jetant ses bras autour du cou et m'embrassant, adieu !... Et aussitôt elle saute lestement par une fenêtre qui dominait un ciel ouvert, et disparaît. Grenadiers et voltigeurs, par respect pour mon grade, s'étaient tenus à l'écart pendant ce bref colloque. Je me précipitai avec eux à la poursuite de la fugitive, mais il nous fut impossible de retrouver ses traces. Capitaine BILLON. Souvenirs recueillis par A. Lombard-Dumas.

UNE HISTOIRE DE REVENANT

(Il a été fort question, ces temps derniers, de spiritisme, des manifestations mystérieuses, déplacements d'objets et de meubles, bruits, etc. attribués à une force inconnue, "la force psychique". Voici une étrange aventure qui arriva à la célèbre tragédienne du XVIIIe siècle, Mlle Clairon, et qu'elle conta dans une lettre écrite par elle à son ami Henri Meister. On est là, il faut l'avouer, en plein merveilleux. L'agit-il d'un homme qu'elle aimait, et qui mourut jeune ? "Deux ans et demi s'étaient écoulés entre notre connaissance et sa mort. Il me fit prier d'accorder, à ses derniers moments, la douceur de me voir encore ; mes entours m'empêchèrent de faire cette démarche. Il mourut, n'ayant près de lui que ses domestiques et une vieille dame, seule société qu'il eût depuis longtemps. Il logeait alors sur le Rempart, près la Chaussée-d'Antin, où l'on commençait à bâtir : moi, rue de Bussy, près la rue Seine et l'abbaye Saint-Germain, j'avais ma mère, et plusieurs amis venaient souper avec moi. Les soupers de ce temps étaient plus gais, si petits qu'ils fussent, que les plus belles fêtes ne l'ont été depuis quarante ans. Je venais de chanter de fort jolies moutonnades, dont mes amis étaient dans le ravissement, lorsqu'un coup de onze heures succéda le cri le plus aigu. Sa sombre modulation et sa longueur étonnèrent tout le monde ; je me sentis défaillir, et je fus près d'un quart d'heure sans connaissance. L'intendant était amoureux et jaloux ; il me dit avec beaucoup d'humeur, lorsque je revins à moi que les signaux de mes rendez-vous étaient trop bruyants. Ma réponse fut : "Maitresse de recevoir à toute heure qui bon me semblera, les signaux me sont inutiles ; et ce que vous nommez ainsi est trop déchirant pour être l'annonce de deux moments que je pourrais désirer. — Ma pâleur, le tremblement qui me restait, quelques larmes qui coulaient malgré moi, et les prières pour qu'on restât une partie de la nuit, prouvèrent que j'ignorais ce que ce pouvait être. On raisonna beaucoup sur le genre de ce cri, et l'on convint de tenir des espions dans la rue pour savoir, au cas qu'il se fit encore entendre, quels étaient sa cause et son auteur. Tous nos gens, mes amis, mes voisins, la police même, ont entendu ce même cri, toujours à la même heure, toujours partant sans motif, et ne paraissant sortir que du vague de l'air. Il ne me fut pas permis de penser qu'il fut pour d'autres que pour moi. Je soupais rarement en ville, mais les jours où j'y soupais, l'on n'entendait rien, et plusieurs fois, demandant de nouvelles à ma mère, à mes gens, lorsque je rentrais dans ma chambre, il partait au milieu de nous. Une autre fois, je priai mon camarade Rosely de m'accompa-

Mandat d'arrestation lancé contre un banquier.

Cleveland, Ohio, 26 juillet — Un mandat d'arrestation a été lancé aujourd'hui contre H. W. Gazzell, secrétaire-trésorier de la Farmers and Merchants Bank, dont la faillite a été annoncée ces jours derniers. Gazzell est accusé d'avoir détourné 32,000 dollars des fonds de la banque.

Règlement par la Commission des Egruts et du Service d'Eau de la Nouvelle-Orléans, le 11 Juillet 1908, et officiellement promulgués le 19 Juillet 1908.

Aucune personne, société commerciale ou corporation ne sera autorisée à faire des travaux de plomberie, maintenance ou plus tard, qui seront traités en connexion avec les systèmes d'égout, de détachement et de service d'eau de la ville de la Nouvelle-Orléans sous le contrôle de la Commission des Egruts et du Service d'Eau, à moins qu'il, ou elle, ne se soit d'abord présenté au bureau de la Commission des Egruts et du Service d'Eau et ait soumis une application pour obtenir une licence dite "égout, de drainage et de service d'eau", remplissant les blancs régulièrement préparés pour sembler application, lesquels blancs indiquent le nom et la résidence de l'applicant, le nombre d'années qu'il aura exercé le métier de plombier, le nom de celui qui l'aura le dernier employé, et une mention quant à la compétence, la confiance à placer dans ledit applicant ; ainsi, le nom de la caution ou de la compagnie de garantie au moins le bon requis, ainsi qu'une promesse que ledit applicant paiera la somme d'argent exigée et se conformera aux règles et règlements de ladite Commission adoptés pour les travaux de connection des égouts, du service d'eau et du drainage, si l'application est l'objet d'une considération favorable. Les applications pour licences de maîtres plombiers seront soumises à un comité composé de trois membres de la Commission des Egruts et du Service d'Eau nommés par le Président de la Commission et du Surintendant Général et Surveillant du Plombage. Ce comité sera connu sous le nom de Comité de Conférence du Plombage, et pourra se consulter avec tout comité de maîtres plombiers ou ouvriers sur une requête dans ce but sur toute question se rattachant au plombage et à des travaux de connection des égouts. Tous amendements aux règlements du plombage seront soumis par l'entremise du Comité de Conférence du Plombage. Il sera entendu que la preuve de l'expérience et des références d'un membre d'une société commerciale ou d'un officier d'une corporation, sera considérée comme suffisante pour l'obtention de la licence à cette société ou corporation ; mais si ce membre ou officier venait à rompre ses relations avec la société ou la corporation, ou s'il cessait de la représenter activement dans ses affaires avec la plomberie ou d'autres réglementés de l'Etat et de la ville de la Nouvelle-Orléans, et si la licence de cette société ou corporation sera nul et sans effet, comme si elle n'avait jamais existé. Le coût de la première licence sera de cinq dollars (5.00) ; celui des suivantes de deux dollars (2.00) par an. Les montants devront être payés à la Commission des Egruts et du Service d'Eau, et seront affectés, avec les honoraires d'inspection et après en question, aux frais d'inspection, de plombage et des connexions aux maisons. Sec. 2. Avant l'émission ou la rémission d'une licence de maître plombier, un bon satisfaisant et solvable, au moins de la somme de mille dollars (1,000.00) sera exigé pour assurer l'observance des règles et règlements de la Commission des Egruts et du Service d'Eau régissant les connexions des conduits d'égouts, de service d'eau et de drainage, et le fait que ce bon soit convenablement fait et enregistré au bureau du secrétaire de la Commission. Sec. 3. Aucune personne, sauf un maître plombier ayant une licence, ne sera autorisée à servir de plombier ou à faire une connexion avec un conduit de drainage, d'égout, et d'eau ou tout conduit s'y rattachant. Sec. 4. Tout maître plombier possédant une licence, pour faire du plombage sous ces règles, fera placer dans un endroit apparent devant chaque demeure où des travaux de plombage ont été effectués, un enseignes y donnant le nom et l'adresse de la maison exécutant le travail et les mots "Maître Plombier ayant Licence" en lettres pas au-dessous de deux pouces de hauteur, et l'annonce de cette enseigne par quelque que non de même sera constituée une violation des règles de plombage et pourra être puni pour cela. Sec. 5. La licence de tout maître Plombier pourra à n'importe quel moment être suspendue par le Surintendant du Plombage et retirée par la Commission des Egruts et du Service d'Eau, sur la recommandation du Surintendant général, pour toute violation des règles de la Commission. Sec. 6. Aucun propriétaire ne fera ni ne permettra que se fasse aucune connexion avec un conduit quelconque de drainage ou d'eau ou tout conduit qui s'y rattache, avant que la personne faisant le travail ait d'abord obtenu un permis de la Commission des Egruts et du Service d'Eau pour le faire, et le seul fait que ledit travail a été exécuté sera considéré comme suffisant pour tenir et rendre le dit propriétaire soumis à cette règle. Sec. 7. Aucune personne, société commerciale ou corporation faisant les affaires de plomberie ne permettra que son nom servira toute autre personne directement ou indirectement, soit pour obtenir un ou des permis, envoyer des avis, faire des retours ou de faire tout travail sous la licence de lui, d'elle ou d'eux, sous peine d'avoir la licence révoquée. Sec. 8. Avant la construction, reconstruction ou réparation, réparation (excepté les cas ci-après) de toute partie du plombage et drainage d'une bâtisse quelconque, des plans et spécifications convenables de tous travaux proposés, faits ou des blancs fournis par le Département de Plombage et convenables pour être signés par le propriétaire ou son représentant, doivent être déposés au bureau du maître plombier, l'architecte, le propriétaire ou l'agent de la propriété, montrant clairement l'emplacement de chaque tuyau, installation de trappe, et la situation des chambres dans lesquelles des toilettes d'évacuation doivent être placés. Sec. 9. Des plans ne seront reçus dans les cas de démantèlement de stoppages, réparations de possibi-